

Arnaud, enseignant d'EPS à Orléans.

10 décembre 2013

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires : des problèmes aussi pour l'EPS

Le collège A.Malraux, est un petit collège de moins de 300 élèves de la banlieue d'Orléans. En quelques années des décisions municipales ont entraîné une dégradation progressive de l'accès aux installations sportives.

Il y a 3 ans, la mairie a vendu à « Auchan » un parc sportif, situé à 200m du collège, pour en faire des parkings. Ainsi, nous avons perdu 3 terrains de foot, 1 piste d'athlé et 1 salle polyvalente. Après ce gros coup dur, nous avons dû revoir à la baisse notre offre d'activités pour les élèves. Aujourd'hui, la mise en place des nouveaux rythmes voulue par la municipalité, vient à nouveau dégrader nos conditions de travail.

En juin 2013, la mairie nous a informés du chamboulement entraîné par cette réforme pour l'utilisation des équipements sportifs : aucun créneau de gymnase ou de stade l'après-midi, hormis quelques uns le mercredi et limités à certaines périodes. Impossible pour nous de mettre en place le projet EPS et sa programmation de manière cohérente ! Aucune marge de manœuvre pour les emplois du temps, sans compter les difficultés pour l'AS !

Après plusieurs relances, nous avons fini par obtenir début juillet des créneaux le mardi de 13h30 à 15h30, et fin de l'histoire. Le résultat est bien là : des conséquences lourdes pour l'EPS au collège. Notre projet repose sur une organisation avec des heures quinzaine (1 semaine 2h, 1 semaine 4h) avec une même activité programmée quelle que soit la semaine sur la durée des cycles. Cette année, ce n'est plus possible dans la plupart des cas, et le résultat sur les apprentissages des élèves est éloquent, avec l'amère impression de reprendre à zéro à chaque séance.

Encore une fois, nous subissons des réformes qui se font sans concertation, de manière précipitée, et sans prise en compte des conséquences sur l'ensemble du système scolaire en général, et sur l'EPS en particulier.